

« La Bretagne veut son autonomie. »

Êtes-vous Bretons ? Les Français commandent !

Mirabeau, *Adresse aux députés bretons*, 1790

Anne de Bretagne se marie en 1490 à l'empereur Maximilien d'Autriche, afin d'obtenir de l'aide pour défendre son duché contre les attaques françaises. Mais l'Autriche est loin, occupée à d'autres guerres et la duchesse perd sa ville de Nantes et quelques autres places en 1491. Mauvaise pioche ! Il reste à la duchesse à faire casser son mariage par le Pape et à pactiser avec l'ennemi. Charles VII (il meurt en 1498), puis Louis XII (cousin du précédent) l'épouseront. Elle préserve ainsi son duché, mais, en dépit de son acte de mariage de 1499, le duché (qu'elle a transmis à sa fille Claude, épouse du futur François I^{er}), est annexé à la France par un acte d'union signé en 1532. Les droits fiscaux et juridiques, les privilèges et institutions sont officiellement maintenus, mais ils résisteront mal à l'unification du royaume lors de la montée en puissance de la monarchie absolue.

Les révoltes antifiscales des « Bonnets rouges » en 1675 feront bien référence à la « liberté armorique », le complot du marquis de Pontcallec (une petite partie de la noblesse bretonne tente vainement de renverser Louis XV en 1719) aura bien la volonté de sauvegarder les prérogatives du parlement de Rennes, tous ne feront que ponctuer la marche inexorable vers l'abolition de tous les privilèges, bretons inclus, le 4 août 1789.

Républiques, empires, royaumes du XIX^e siècle n'y reviendront pas et, d'ailleurs, personne ne songe à

demander la restauration du duché. Quant à une république autonome, celle de la France semble encore trop fragile pour que ses partisans ne la veuillent pas « une et indivisible ».

C'est donc plutôt dans la droite conservatrice que va germer, au début du XIX^e siècle, la timide idée d'une organisation régionale à vocation culturelle et économique destinée, à promouvoir « la recherche historique et le développement agricole ». L'Association bretonne (fondée en 1843 et qui existe toujours) connaîtra les scissions classiques qui marquent toute l'histoire du mouvement breton, et de congrès celtique en publications tonitruantes, toutes les étapes d'une lutte entre nationalistes, croyants, laïques, scientifiques, idéologues, « bretonistes », romanistes, celtomanes, folkloristes. Il en sortira l'image d'une Bretagne celte, patrie des saints et des héros, dont le mythe va servir de base à l'*Emsav* (« relèvement », *sav* signifiant « debout »), le mouvement breton. Celui-ci contribuera, au fil de ses phases théoriques les plus actives, à constituer un corpus revendicatif autour de l'idée d'un ethnocide breton, d'autant plus noir qu'il fonde les demandes de réparations.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la gauche reste globalement centralisatrice et le travail courageux d'un Yann Sohier, instituteur antimilitariste, antifasciste, laïque et indépendantiste n'empêchera pas nombre de ses amis du Parti national breton de sombrer dans tout ce qu'il déteste, avec l'espoir stupide de voir l'Allemagne restaurer les vieilles libertés bretonnes alors qu'elle écrase l'Europe. La milice créée en 1944 par Célestin Lainé marquera le comble d'une collaboration où de la petite lâcheté à l'antisémitisme sans fard, nombre de nationalistes trouveront l'occasion de montrer leur vraie nature. Ayant échoué à mobiliser les Bretons dans les années trente,

ils vont parvenir, au sortir de la guerre, à leur rendre odieux tout ce qui touchera à la cause bretonne. Mais, aussi minoritaires qu'aient été les nationalistes, leurs attentats spectaculaires d'avant-guerre et leur attitude pendant l'Occupation (plus encore que celle des Alsaciens, contraints par l'annexion), laisseront l'idée dans le pays que s'il est des autonomistes dans la République, ils sont bretons.

Souterrain, mais prêt à faire feu de tout bois, le courant nationaliste le moins recommandable ne disparaît pas réellement et générera jusqu'à nos jours des métastases inattendues. Pourtant, il est aussi des Bretons de bonne foi, pas résolu à abandonner ce qu'ils ressentent comme une part d'eux-mêmes, au prétexte que des imbéciles l'ont pervertie. On ne leur laisse que la voie de la culture ? Ils la prendront ! On veut les cantonner au folklore ? Pourquoi pas ? Pendant une vingtaine d'années, les membres d'Ar Falz, les promoteurs du festival de Cornouaille, les groupes de sonneurs, les collecteurs entêtés, les poètes, vont opérer un travail de fond sur la reconnaissance du patrimoine. Un Glenmor, un Pierre-Jakez Hélias y construiront leur œuvre autant qu'ils contribueront à redonner de la voix à la Bretagne. À la fin des années soixante, une nouvelle génération peut tirer un trait et s'afficher à l'Olympia avec Alan Stivell et dans les conseils municipaux avec l'Union démocratique bretonne (fondée en 1964), qui ancre à gauche une revendication néo-nationaliste dénazifiée, à défaut d'être déniaisée (avant de devenir antinucléaire, l'UDB défend l'uranium breton, parce qu'il est breton et ne comprend rien à mai 1968 !). Dans les années soixante-dix, les luttes ouvrières, paysannes, les mouvements contre les marées noires ou les centrales nucléaires vont tous se colorer d'une dimension bretonne et donner, hors du champ politique, un

vaste terrain d'action à une société qui veut « vivre et travailler au pays ».

Une frange extrémiste ne se satisfait pas d'une évolution qu'elle juge trop lente, lourdement centralisatrice et, de fait, contre-révolutionnaire. Dans le contexte de l'État gaulliste, elle reprend la tactique des attentats contre les symboles de « l'oppression » ou du « colonialisme » français. Le sigle FLB (Front de libération de la Bretagne) apparaît en 1966 à Saint-Brieuc. Il disparaîtra (comme son clone ARB – Armée révolutionnaire bretonne) au début des années Mitterrand, non sans avoir tué deux porteurs d'explosifs. Les attentats reprendront à la fin des années quatre-vingt-dix, avec de nouvelles cibles pour tenter de s'inscrire dans la mouvance en plein essor de l'alter-mondialisme. Mais en visant le McDonald's de Quévert, les apprentis terroristes tuent une salariée et enterrent définitivement leur cause en avril 2000.

Le « tabou politique » ne semble pas pouvoir être totalement levé, et il condamne tout parti portant les couleurs de la Bretagne à ne pas dépasser des scores très modestes. Par contre, la réhabilitation culturelle « interne » s'est doublée d'une reconnaissance « externe » de plus en plus forte. Les valeurs de la Bretagne, après avoir été reconnues, sont recherchées.

L'autonomie politique est oubliée, mais l'identité bretonne apparaît si forte qu'elle marque une frontière véritable, plus importante que toutes les barrières douanières. C'est pourquoi un sondage CSA de septembre 2000 permet à 42 % de Bretons d'affirmer qu'ils appartiennent d'abord à la Bretagne ou, pour 24 % à leur commune, 26 % seulement se rattachant à la France et 6 % à l'Europe. Surprise, le même sondage CSA fait apparaître que 19 % de Bretons sont « favorables à l'indépendance », contre 14 % de

Corses. Inusable goût des Bretons pour le paradoxe : la tentation de l'indépendance ne les a jamais vraiment quittés, mais ils ne voient vraiment pas à qui faire confiance pour mener cette aventure-là et ne se déplaisent pas dans la situation de permanente revendication où les place l'État.

Le drapeau breton, qui flotte aujourd'hui sur toutes les grandes mairies de Bretagne ou presque, en dit long sur le chemin parcouru. Il suffit à lui seul à maintenir l'idée que, quelque part, les Bretons sont tous des autonomistes en puissance. L'idée n'est pas fautive, à ceci près que ce n'est pas l'autonomie qui intéresse les Bretons, mais le pouvoir que cette menace leur confère. Le retrait de l'État, sensible depuis une bonne vingtaine d'années, la montée en puissance et la redéfinition des instances politiques régionales, l'émergence de nouveaux lieux de prise de décision ainsi qu'un régionalisme économique original, semblent recentrer le débat sur une culture de la négociation territoriale.